

CONSIGNES GÉNÉRALES AUX AUTEURS

1. CATÉGORIES

Le dictionnaire comprend **trois catégories** de notices :

INDIVIDU

La première catégorie, la plus importante en nombre, rassemble les artisans et les professionnels qui ont marqué le milieu québécois du livre, de la production jusqu'à la commercialisation, en passant par la diffusion et la distribution.

Exemples :

imprimeur, typographe, libraire, relieur, éditeur, illustrateur, traducteur, directeur littéraire, directeur de collection, représentant commercial, distributeur, bibliophile, bibliothécaire, etc.

CONGRÉGATION ET ORDRE RELIGIEUX

La deuxième catégorie réunit les congrégations et les ordres religieux qui ont œuvré dans le monde du livre.

Exemples :

Frères de l'instruction chrétienne, Société de Saint-Paul, Sœurs de Sainte-Anne, Ursulines, etc.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

La troisième catégorie est formée des regroupements professionnels que les artisans et les professionnels du livre se sont donnés afin de défendre leurs intérêts communs et d'agir collectivement dans le développement de leurs secteurs respectifs d'activité, dans l'amélioration de leurs conditions de travail ou encore dans l'accroissement du marché.

Exemples :

Association nationale des éditeurs de livres, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, Union typographique de Québec, etc.

2. CONTENU DES NOTICES

Chaque notice comprend **cinq sections** : en-tête, entrée, corps de texte, notes de fin de texte, références.

A) EN-TÊTE

Inscrire dans l'en-tête du document, justifié à droite, les informations suivantes :

- Catégorie
- Nombre de caractères de l'article (espaces incluses)
- Nom du rédacteur
- Date de l'envoi

Exemples :

- Individu
- 9 500 caractères (espaces incluses)
- Josée Vincent
- 29 août 2008

- Congrégations et ordres religieux
- 3 500 caractères (espaces incluses)
- Paul Aubin
- 20 avril 2009

- Associations
- 6 500 caractères (espaces incluses)
- Marcel Lajeunesse
- 19 juin 2008

B) ENTRÉE

Commencer l'entrée par l'appellation usuelle de l'individu, suivie des dates vitales et du ou des secteur(s) d'activité. Indiquer le milieu dans lequel l'individu ou le groupe ont œuvré. Pour la congrégation religieuse ou l'association, l'appellation officielle doit être suivie par la date de fondation et, le cas échéant, de celle de la suppression ou de la dissolution.

Exemples

- Bélisle, Louis-Alexandre (1902-1985)
- Édition/imprimerie/traduction

- Frères de l'instruction chrétienne (1819-...)
- Édition/imprimerie

- Conseil supérieur du livre (1961-1980)
- Édition, librairie

C) CORPS DU TEXTE

Le corps du texte est divisé en **trois parties**.

- La première partie sert à rassembler des données factuelles sur l'individu, la congrégation ou l'association.
- La deuxième partie, consacrée au parcours et aux activités professionnelles liées au livre, doit occuper une place prépondérante dans le texte.
- La troisième partie offre une synthèse et permet de mettre en évidence la spécificité et l'importance du cas.

Dans la mesure où il existe trois catégories de notice, le contenu peut varier pour chacune. Nous vous proposons de suivre les indications suivantes dans chaque cas. Pour faciliter le travail d'édition, nous vous demandons également de **garder les titres de chacune des parties dans le texte**. Le nombre de caractères de ces titres ne comptent pas dans l'évaluation de la taille du texte. Les titres seront enlevés au moment de la publication.

CATÉGORIE «INDIVIDU»

a) Paramètres généraux

- Appellation usuelle (nom, prénom(s)); autres appellations (pseudonymes, surnoms, variantes orthographiques)
- Repères géographiques : lieux de naissance et de décès, lieu(x) de résidence
- Famille : père et mère, conjoint(s) et enfant(s); pour chacun : noms et prénoms, dates vitales, dates de mariage, de séparation, de naissance et de décès; métiers et professions, etc., si les informations sont disponibles.
- Scolarité : durée, niveau de scolarité, établissements fréquentés (noms, dates, lieux, niveaux), disciplines suivies, professeurs influents
- Sociabilités (religieuses, politiques, sociales, etc.)
- Activités professionnelles (non liées au monde du livre)
- Faits singuliers de son histoire personnelle : voyages, maladie, exil, etc.

b) Parcours professionnel dans le monde du livre

- Influences décisives : rencontres, solidarités familiales, relations sociales, liens affectifs
- Débuts professionnels : premières occupations
- Secteur d'activité : postes occupés (dates, fonctions, lieux, entreprises, etc.)
- Ressources (matérielles, financières et/ou humaines)
- Formation professionnelle liée aux métiers du livre : nature de la formation (autodidaxie, mise en apprentissage, cours techniques ou professionnels), durée (dates de début et de fin), lieux (géographiques et physiques)
- Événements ayant une incidence sur le parcours : voyages, maladie, emprisonnement, etc.
- Principales réalisations : fondation d'entreprise, création ou direction de revue ou de journal, invention de matériel, innovation commerciale
- Associations professionnelles
- Prix et distinctions professionnels

c) Spécificité du cas

- Situer l'individu parmi ses pairs (lutttes et alliances)
- Dégager les principales actions de cet individu et exposer, le cas échéant, leur impact sur le développement des métiers du livre au Québec
- Replacer en contexte la singularité du cas afin de permettre une meilleure compréhension de l'histoire du livre au Québec

CATÉGORIE «CONGRÉGATION ET ORDRE RELIGIEUX»

a) Paramètres généraux

- Appellation officielle; autres appellations (communes ou anciennes)
- Type de communauté
- Champ d'action
- Localisation : siège social et autres établissements spécifiques
- Fondation et/ou établissement québécois
- Nom et prénoms des fondateurs et des initiateurs
- Circonstances de fondation et/ou d'établissement
- Position dans le champ/le marché

b) Activités professionnelles dans le monde du livre

- Activités (dates de début et de fin des activités, raisons sociales, etc.) : édition scolaire, édition générale, librairie, imprimerie, etc.
- Événements particuliers : restructurations administratives, cession, fermeture (date et circonstances)
- Direction des activités (nom et prénoms des dirigeants, dates d'activités)
- Ressources (matérielles, financières et/ou humaines)
- Regroupements professionnelles
- Principales réalisations : fondation d'entreprise, création ou direction de revue ou de journal, innovation commerciale, etc.

c) Spécificité du cas

- Situer la communauté parmi ses concurrents (luttés et alliances)
- Dégager les principales actions de cette congrégation et exposer, le cas échéant, leur impact sur le développement des métiers du livre au Québec
- Replacer en contexte la singularité du cas afin de permettre une meilleure compréhension de l'histoire du livre au Québec

CATÉGORIE «ASSOCIATION PROFESSIONNELLE»

a) Paramètres généraux

- Appellation officielle; autres appellations (anciennes, acronyme, etc.)
- Siège social
- Liens connexes : organisme rattaché à un ministère, une fédération, etc.
- Contexte de fondation
- Circonstances de fondation
- Noms et prénoms des fondateurs
- Champ d'action
- Positions dans le champ

b) Activités professionnelles dans le monde du livre

- Principaux dirigeants et employés (dates d'activités)
- Rapports avec entreprises, individus, etc.
- Événements particuliers : restructurations, dissolution (date et circonstances)
- Principales réalisations

c) Spécificité du cas

- Situer l'association parmi les autres regroupements professionnels (luttés et alliances)
- Dégager les principales actions et les principaux discours de cette association et exposer, le cas échéant, leur impact sur le développement des métiers du livre au Québec
- Replacer en contexte la singularité du cas afin de permettre une meilleure compréhension de l'histoire du livre au Québec

D) NOTES DE FIN D'ARTICLE

Les notices ne doivent contenir aucune citation.

Chaque note doit comporter des éléments bibliographiques complets. Les notes ne doivent comporter aucune abréviation telle qu'*ibid.*, *idem*, *op. cit.*, *loc. cit.* ou autres généralement utilisée pour éviter les répétitions. À cet effet, suivre le style bibliographique suivant :

Exemple :

Denis Saint-Jacques *et al.*, *Ces livres que vous avez aimés. Les best-sellers au Québec de 1970 à aujourd'hui*, 2^e éd. rev. et mise à jour, coll. « NBE poche », Québec, Nuit blanche, 1997 [c1994], p. 22 [indiquer la page exacte de la citation]. 351 p. [indiquer le nombre total de pages de l'ouvrage]

Lors de l'édition, le texte sera dépouillé de ces notes, mais pour ne pas perdre d'information, il est indispensable de les conserver avant la publication.

E) RÉFÉRENCES

Identifier les cinq références les plus pertinentes par rapport au sujet de la notice. Ces références peuvent être différentes de celles mentionnées en note. Veuillez indiquer ici le nombre total de pages.

Exemple :

Saint-Jacques, Denis, et al., *Ces livres que vous avez aimés. Les best-sellers au Québec de 1970 à aujourd'hui*, 2^e éd. rev. et mise à jour, coll. « NBE poche », Québec, Nuit blanche, 1997 [c1994], 351 p.